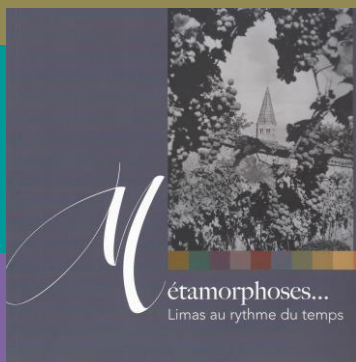




COMITÉ

# HISTOIRE & PATRIMOINE

Bulletin n°19 de l'année 2017 du Comité Histoire et Patrimoine de la ville de Limas



## Sommaire

Éditorial.....	3
La vie du Comité Histoire et Patrimoine en 2017 .....	4
Les conseils Municipaux de 1917.....	7
La borne de dimerie.....	12
La borne de direction et autres pierres .....	16
Le dîner au château de la Barre .....	20
1940, Colette et l'exode.....	28
Football et handball à Limas .....	32

## Éditorial

En un temps où les livres sont contestés et menacés par la montée de quelque chose d'obscur qui ressemble à la barbarie, ces pages n'ont pas d'autre ambition que d'inviter le lecteur à en savoir un peu plus sur le passé de notre commune et à l'Histoire de poursuivre son chemin.

Du Conseil municipal de 1917, en plein conflit mondial, en passant par le souvenir des vieilles pierres qui bornaient notre paysage, nous vous faisons partager un repas gastronomique en 1758 au château de La Barre, à travers un document qui a nécessité de nombreuses heures de « déchiffrage » voire de « traduction », d'un texte de l'époque. Par ailleurs, un fonctionnaire de la préfecture du Rhône nous raconte aussi le retour de Colette à Paris en 1940, ou comment passer la ligne de démarcation en Simca 8. Enfin la naissance des équipes sportives de notre village, après les jeux de boules, le foot et le hand, complète ce bulletin annuel d'Histoire et Patrimoine de Limas.

Que la lecture de ces pages soit pour vous, ami lecteur, la découverte de la richesse patrimoniale de notre commune et que votre curiosité vous enrichisse avec bonheur puisque « un instant de bonheur vaut mille ans d'Histoire ».

**Dr Claude Kalfon**  
Conseiller municipal  
Délégué à la conservation du patrimoine

*Nos remerciements à Mme Floriane Guy pour la mise en page et la production du Bulletin n°19 d'Histoire et Patrimoine.*

## La vie du Comité Histoire et Patrimoine en 2017



Notre comité a une vie, studieuse, amicale et gratifiante. Tout au long de l'année, chaque semaine, nous nous retrouvons pour des travaux sur l'histoire de notre commune et essayons de faire partager au plus grand nombre le fruit de nos découvertes.

Voici un aperçu de nos activités.

Février 2017 a été, pour le Comité Histoire et Patrimoine, l'aboutissement d'un travail de recherche de plus de trois ans, qui nous a permis de présenter au public notre livre : « Métamorphoses...Limas au rythme du temps ».

Cette soirée littéraire de présentation, qui a réuni une centaine de personnes, a été agrémentée de commentaires personnels des auteurs, sur leur travail de recherches d'érudition, de rédaction.

Dès le mois de mars, nous nous sommes attachés à publier notre 18ème bulletin annuel, qui dans ses pages, rappelait les délibérations du Conseil municipal de 1916, comptait la vie du peintre Claude Bariot, rappelait le temps du premier conflit mondial avec la Garde civique et la présence allemande dans notre village.

Au mois de mai, le Comité a reçu dans ses locaux de la Maison des Associations, les élèves des classes de CM2 du Groupe scolaire Fernand Gayot, de Mmes Garcia et Poizat, pour leur présenter ce qu'étaient nos écoles à Limas pendant la guerre de 14-18 ainsi que la vie d'un de nos poilus, Jean-Claude Balandras.

En Juin, une séance de dédicace de notre livre a été organisée au profit des enfants du Conseil municipal des Jeunes entretenant ainsi le lien intergénérationnel.



Après les vacances d'été, en septembre, à l'occasion des Journées du Patrimoine nous avons proposé au public une conférence sur le thème : « Limas c'était comment avant ? » agrémentée d'un PowerPoint illustrant la vie de notre commune depuis les temps anciens jusqu'aux temps modernes.

Traditionnellement, comme chaque année, en liaison avec le Monde Combattant de Limas, Histoire et Patrimoine a participé à l'organisation des cérémonies commémoratives nationales au monument aux morts de la commune attirant une population nombreuse.

Toutes ces activités se sont déroulées dans une ambiance conviviale où l'amitié a pris toute sa place et dont les membres sont prêts à accueillir tous ceux qui porterait un intérêt à la recherche historique locale ou à la découverte patrimoniale de notre cité.

# Les conseils Municipaux de 1917

## 1917

C'est l'offensive du Chemin des Dames.

L'armée française y piétine et des mutineries éclatent.

Le général Nivelle est remplacé par Pétain qui rétablit l'ordre en conjuguant répression (75 exécutions) et rétablissement des permissions.

C'est l'entrée en guerre des Américains qui débarquent à St. Nazaire et viennent au secours des Alliés en apportant armes et matériel.

Le 11 Septembre, le pilote de chasse Georges Guynemer est porté disparu après 54 victoires sur l'ennemi.

Le 14 Novembre, le président Poincaré appelle Georges Clémenceau au pouvoir et le lendemain son gouvernement est constitué. Enfin le 20 Novembre, l'armée française utilise massivement des tanks pour la première fois.

## 1917. La municipalité délibère et décide.

### Jeudi 1<sup>er</sup> mars, 9h du matin.

Le maire, M. Joseph Chatillon, étant exceptionnellement absent, le Conseil est présidé par M. André Trambouze, adjoint.

La séance débute avec une « bonne nouvelle ». La fosse d'aisance de l'école sera réparée incessamment, le département accordant une subvention de 90 F. Bienvenue, elle allégera la facture de 220 F.

Après cette fosse d'aisance, une autre arrive sur le tapis, celle, jamais vidée, de M. Mellet François, dans l'immeuble de M. Faissat Pierre, au grand dam du voisinage – odeurs, infiltrations. Les deux intéressés se renvoient la balle pour le paiement. Finalement, le maire ayant mis M. Faissat, le propriétaire, en demeure d'exécuter les travaux, la fosse a été vidée. On respire !

Ensuite on s'occupe des chemins.

Les travaux sur les chemins vicinaux ont été peu nombreux cet hiver. C'est la faute du froid trop rigoureux et de la maladie du garde. Outre son képi, il porte aussi la casquette de cantonnier.

Le chemin rural longeant « le chemin de fer » a été abîmé par un certain Valla, ceux qui l'utilisent se sont plaints. Il sera réparé et on demandera au sieur Valla de mettre la main au porte-monnaie.

Même situation avec les chemins qui avoisinent les Chantiers Beaujolais. Ceux-ci fournissent du matériel à l'armée et les incessants passages de camions malmènent lesdits chemins. L'entreprise ne sera pas mise à contribution car elle a promis de céder gratuitement des « délaissés » à la commune qui, de plus, va voir ses caisses se remplir grâce à la patente extraordinaire payée par ladite entreprise.

Le chemin vicinal n°2 des Roches restera un chemin subventionné pour les cinq années à venir.

Le chemin n°20 sera élargi sur 60m au contour de la Ronze, à la limite avec Villefranche.

Le Conseil Municipal approuve une cession de terrain faite par l'Hôpital au profit des Chantiers Beaujolais.

La guerre impose des décisions.

Les soldats ont soif, il faut remplir leurs quarts. Alors l'Etat réquisitionne, à Limas comme ailleurs, mais le maire se débrouille, 15 hl seront réservés à la consommation familiale.

Les travaux de la terre exigent des bras. Des permissions agricoles seront accordées à certains militaires mais, cette année, il ne faudra pas trop compter sur les prisonniers de guerre allemands. Cette main-d'œuvre, davantage demandée, se fait rare.

Le porteur de dépêches, M. Larochette, arpente de plus en plus les chemins de la commune,





surtout ceux qui mènent aux Chantiers Beaujolais. Il réclame une augmentation de 100 F. Accordée !

Et, bien sûr, les nécessiteux – les indigents - tendent la main. Cinq personnes bénéficieront de l'aide médicale gratuite. On ne peut qu'imaginer les souffrances, les détresses, les solitudes qui se cachent derrière ces listes de noms et prénoms !

**Dimanche 4 mars, 10 h du matin.**

Réunion extraordinaire. Que se passe-t-il ?

La commune est sollicitée. Il s'agit de fournir aux armées du tsar de toutes les Russies des formations sanitaires. 50 F suffiront.

**Dimanche 3 juin. 8h 3/4 du matin.**

On parle d'abord de gros sous : examen des comptes, budget additionnel 1917, budget primitif 1918, dépenses pour les chemins, salaire du garde, comptes et budget du Bureau de bienfaisance, examen des comptes de gestion du Receveur Municipal.

On révisé la liste d'assistance aux vieillards, aux familles et aux femmes en couche. La triste routine ! A ce propos, un litige entre la commune et les Hospices de Villefranche refait surface. Résumons ! Compte tenu des dons et legs « considérables » faits aux Hospices par des Limassiens, il conviendrait que ceux-ci prennent entièrement à leur charge les frais d'hospitalisation des Limassiens vivant et (/ou) travaillant sur leurs domaines à Limas dont les 105 ha représentant 1/6 du territoire de la commune.

Réapparaît également une vieille affaire qui, de 1907 à 1909, a fait couler abondamment encre et salive : la location du presbytère. Conséquence de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, en vertu d'une loi du 2 janvier 1907, la commune doit louer celui-ci. Longtemps le curé desservant la paroisse, la commune et le préfet n'ont pu se mettre d'accord sur le montant de la location. Alors, en août 1908, le maire décide de mettre cette location aux enchères publiques. Le 1<sup>er</sup> novembre 1908, M. Antoine Péchet, propriétaire, emporte la mise pour neuf ans, et, arrivé aux termes du contrat, il demande au Conseil Municipal le renouvellement dudit bail pour neuf ans encore et, toujours au prix de 150 F. Le Conseil autorise le maire à traiter par simple bail.

Le registre des délibérations du Conseil ne permet pas d'en savoir plus sur cette curieuse situation car, si M. Péchet est l'adjudicataire, le curé, M. Paul Degraix, loge toujours au presbytère.

**Dimanche 19 août. 9h du matin.**

Une bonne nouvelle ; Le préfet a approuvé le nouveau bail du presbytère. Ouf !

Dans le cimetière, il convient de modifier la répartition des concessions de 15 et 30 ans, peu demandées, et des concessions perpétuelles pour lesquelles la population manifeste un « goût certain ». Au passage, le Conseil augmente la somme allouée au fossoyeur ; pour les « fosses du champ », elle passe de 6 à 10 F et, pour les fosses entourées d'une barrière, de 10 à 15 F.

Passage obligé, les listes d'assistance.

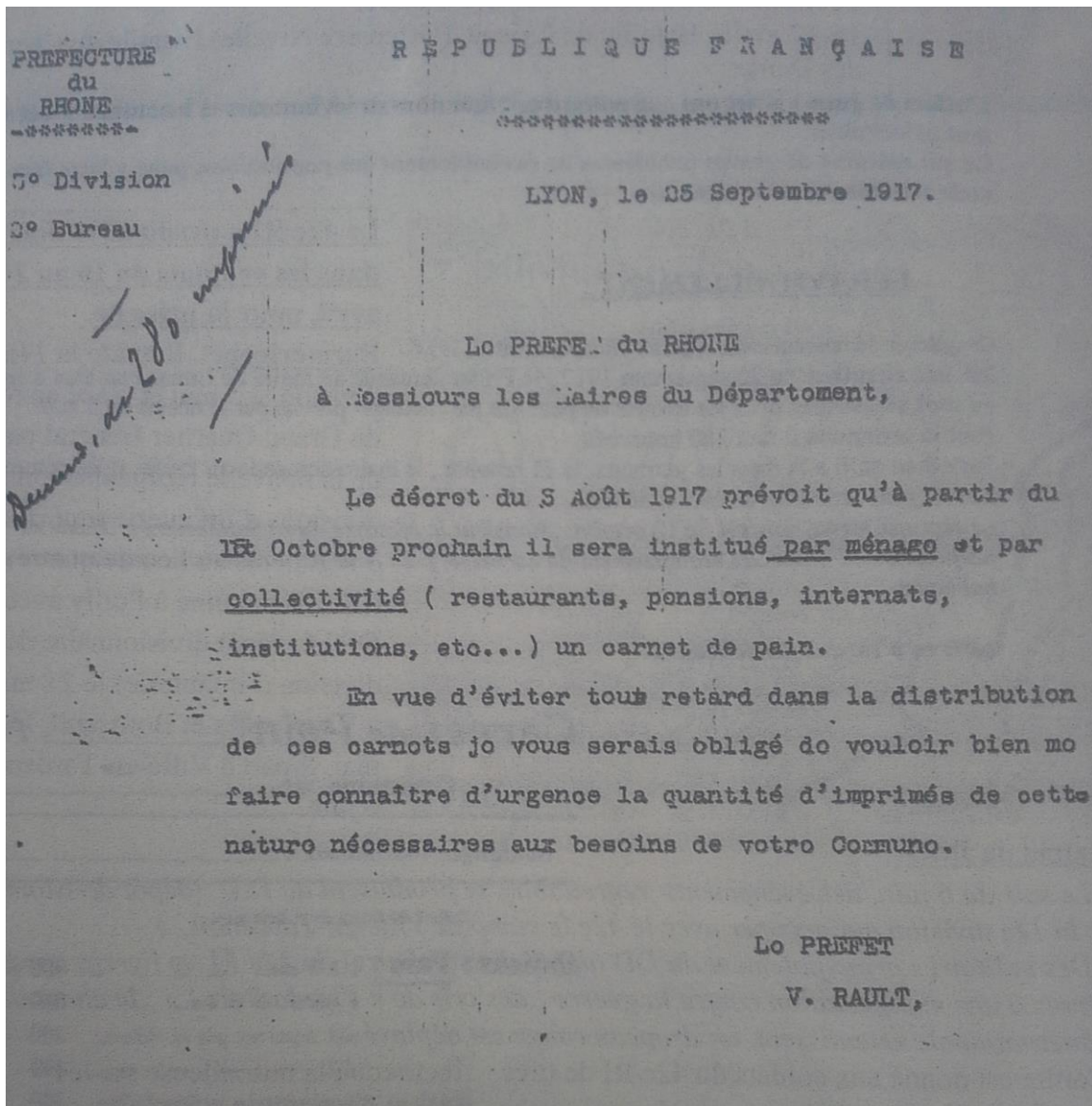
La grêle a frappé les vignes le 5 juillet. Pour une « multitude de raisons », le Conseil décide, pour une fois, de renoncer à des dégrèvements d'impôt.

Liées à la guerre, les réquisitions (foin, avoine, paille, etc.) susceptibles d'être faites sont évoquées par le maire. On parle aussi des cartes de sucre et du charbon que la mauvaise saison à venir rendra nécessaire.

Les travaux agricoles préoccupent les édiles : il y a encore des soldats, des sursitaires et on espère le retour des militaires les plus âgés.

Au cas où des émigrés – on ne dit plus réfugiés – arriveraient, le maire est autorisé à réquisitionner des logements.

Dimanche 18 novembre. 10 du matin.



Changement de décors ! Le rédacteur n'est plus le même, les rubriques sont réduites au strict minimum, on pourrait, sans exagérer, parler de travail bâclé.

Les conseillers ont traité des travaux à effectuer sur les chemins, de la réparation de la toiture du presbytère, du cimetière – le plan de répartition des concessions a été approuvé, de la gratification de l'agent-voyer portée à 30 F, de la révision des listes électorales, de l'inévitable liste d'assistance, des cartes d'essence, de sucre et de – dans cette rubrique, comme dans les autres, nous resterons sur notre faim - et de la déclaration de récolte. En 1917, les vigneronns de Limas ont produit 1318,65 hl de vin nouveau auxquels s'ajoutent 237,85 hl de vin vieux.

## La borne de dimerie



Le hasard aidant, nous avons eu entre les mains l'ouvrage très documenté de M. Jean Michot, publié en 1996 et intitulé « Pommiers à travers les siècles ». Nous y avons découvert un chapitre consacré à un litige entre les paroisses de Pommiers et Limas.

Voici l'affaire.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans les campagnes, le service du culte est assuré par des curés séculiers payés à l'aide des redevances encaissées sous leur responsabilité : c'est la dîme. Sa

création remonte aux rois carolingiens.

Cette dîme (du latin, decima= la dixième partie) est une contribution en nature prélevée sur le revenu brut du sol.

A Pommiers, son montant va dans les caisses des Comtes de Lyon qui opèrent pour le diocèse de Lyon, à Limas, dans celle des moines de Cluny.

Il importe donc de bien savoir qui paye à qui. Pour ce faire a été défini une « frontière de dixmerie » matérialisée par une série de dix bornes en pierre, depuis les environs de St Fons jusqu'à la Saône, via Buisante. Jusque là, rien que nous ne sachions déjà. La nouveauté est le fait qu'elles subissaient, de temps à autre, des déplacements frauduleux au profit de l'une ou l'autre des deux paroisses.

Ainsi, en 1725. Antoine Magnin, granger à Limas, qui encaisse la dîme de Cluny, a, trente cinq ans auparavant, déplacé une borne au lieu-dit « La terre à Damiron » d'une distance de 40 pas environ au détriment de la dîme acquise par Pommiers. Quatre témoins constatent les faits et l'Archevêque de Vienne, abbé de Cluny, décimateur, reconnaît le préjudice causé à Pommiers et sa culpabilité devant M. de Valorges, curé de l'Île Barbe et prieur de Pommiers. La borne est remise en place.

En 1744, à la suite d'un énième déplacement, les autorités ecclésiastiques estiment que, cette fois, les fraudeurs ont dépassé les bornes. Un nouveau bornage est décidé. On installera, si nécessaire, de nouvelles bornes, sans doute plus lourdes et mieux fixées au sol pour être moins facilement déplaçables, sinon à quoi aurait servi cette opération, officialisée le 5 mai 1744.

Un procès-verbal est rédigé, en voici l'essentiel.

*« Ce jour d'huy cinquième may 1744, dans les 7 heures du matin, dans la maison du prieuré de Pommier (sic), dépendant de l'abbaye royale de l'Île Barbe, unie au chapitre des Eglises de Lyon.*

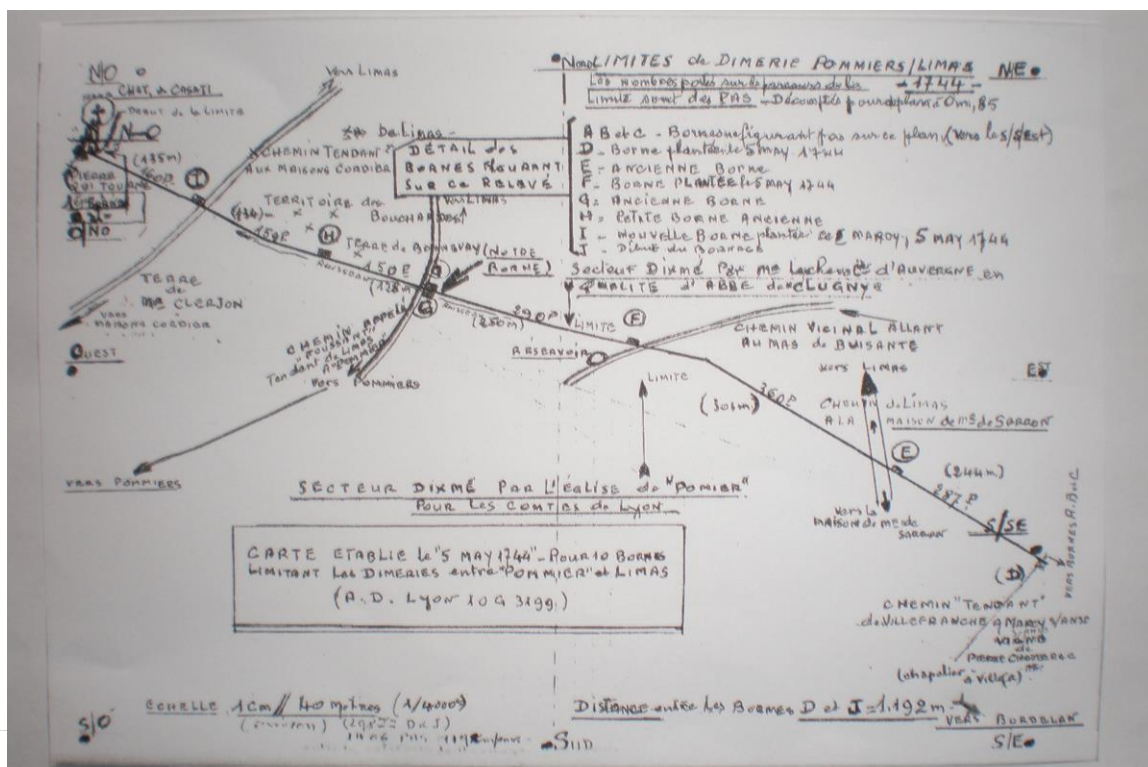
*Par devant notaire royal au baillage de Beaujolais résidant à Villefranche, soussigné, sont comparus illustres seigneurs ; Messire Gabriel Michel de Chantelot et Jean de Chabant, chanoines de ladite église, comtes de Lyon, députés en leur chapitre à l'effet des présentes, assistés de Monsieur Joseph Javard, notaire royal, commissaire des droits seigneuriaux, archiviste du chapitre, d'une part, et sieur Jean Louis Walleton, marchand de Villefranche, fondés de la procuration spéciale de très haut et très puissant prince Monseigneur Henry Oswald de la Tour d'Auvergne, de la Sainte Eglise Romaine, prêtre cardinal, du titre de Saint Calixte, par la Miséricorde Divine et par la grâce du Saint Siège apostolique, archevêque et comte de Vienne, primat des Gaules, abbé chef supérieur de la sacrée abbaye de Cluny, et, en cette dernière qualité, les dixmes de la paroisse de Limas en Beaujolais, lui appartenant, la dite procuration en minute étant datée du seizième janvier 1742, reçue par Maître Duplat et Bouvel, notaires au Chatelet de Paris, duement scellée et certifiée valable par le sieur Walleton, lequel assisté du sieur François Charrin, marchand habitant la paroisse de Guéreins en Dombes. D'autre part, lesquels seigneurs comtes de Lyon et le dit sieur Walleton au dit*

nom nous ayant dit vouloir se transporter sur les limites divisant les dîmeries dépendant du dit prieuré de Pommier et de la dite paroisse de Limas, dépendant de la dite abbaye de Cluny pour en faire lever un plan (1) et en faire mesurer les étendues, vérifier les anciennes bornes et en faire planter dans les endroits où elles se trouvent manquer ; le tout par les sieurs Javard et Charrin, ils se sont transportés sur les dites limites, toujours assistés des sieurs Javard et Charrin, lesquels après avoir levé le plan et en avoir fait la mensuration, ils ont reconnu que les dites dixmes doivent être divisées par une roche appelée "pierre qui tourne". Cinq desquelles bornes ont été anciennement plantées et ont été trouvées bien placées, et les cinq autres bornes marquées d'un côté aux armes de son altesse sérénissime, et ayant de l'autre côté les marques de l'Eglise de Lyon, ont été présentement plantées aux endroits marqués dans le dit plan qui sera joint aux présentes après avoir été signé par les dits comtes de Chantelot, de Chabant, et les dits sieurs Walleton, Javard et Charrin, à la forme desquelles bornes plantées et indiquées par les dits plans, les dixmes des dites paroisses de Limas et de Pommier, demeurent fixées et seront perçues par la dite altesse sérénissime et le chapitre de la dite Eglise de Lyon. »

(1) Il est actuellement déposé aux Archives du Rhône.

C'est un monument de 3 m x 1,40 m. M. Jean Michot en a reproduit une partie.

La voici.



Au cœur de la tourmente révolutionnaire, dans la célèbre nuit du 4 août 1789, la féodalité vole en éclats, les privilèges sont abolis, parmi eux, la dîme. Les décrets des 4, 6, 7, 8 et 11 août suivants structurent la nouvelle société française.

La disparition de la dîme entraîne celle des bornes. Probablement cassées en menus morceaux, elles contribuent, dérisoirement, à l'empierrage des chemins. Une seule qui porte, sur une face, les armes de Henry Oswald de la Tour d'Auvergne, et, sur l'autre, la mention « Eglise de Lyon », échappe au massacre. Avec l'accord des deux municipalités concernées, elle retrouve, après remise à neuf, sa place initiale, chemin de la Creuse

A l'issue d'une sympathique cérémonie organisée, par les deux communes, le 5 mai 1990 - ce jour n'a pas été choisi au hasard, voir plus haut -, la borne entame une seconde vie, toute symbolique.

En juin 2000, pour parer à d'éventuels actes de vandalisme, elle est installée dans le hall de la mairie de Limas et remplacée, chemin de la Creuse, par une copie.

\*\*\*\*\*

## La borne de direction et autres pierres



Face à la salle des mariages de la mairie de Limas, le promeneur peut apercevoir sur un espace vert arboré une borne en pierre avec une main gravée portant les inscriptions : « Route de Pommiers par Limas ». Elle fut placée là en 2001, après restauration par le comité « Histoire et Patrimoine » aux bons soins de la municipalité. Mais ce n'est pas son emplacement premier. Nous allons vous relater son histoire d'après nos sources connues.

Suite à un article dans le journal « le Progrès » au sujet de la borne de dîme en Juillet 2001, le comité avait lancé un avis de recherche sur une autre borne qui indiquait la direction de Pommiers. Celle-ci se situait d'après nos souvenirs en bas de la rue de la Maladière.

Rapidement, nous eûmes deux réponses provenant d'un employé municipal de Limas et d'un antiquaire domicilié à Anse.

L'ancien cantonnier nous expliqua qu'elle avait été entreposée depuis longtemps dans un local de la commune. Celle-ci, démontée et entreposée dans un parfait anonymat se trouvait cassée à son tiers inférieur. Quelle joie pour nous, après maintes recherches, elle réapparaissait.



Le second, l'antiquaire, Mr Joseph Chaboud, nous écrivit un long courrier dont nous allons vous inscrire l'intégralité :

**17 Juillet 2001**

Mesdames et Messieurs les membres du Comité  
Histoire et Patrimoine de la commune de Limas

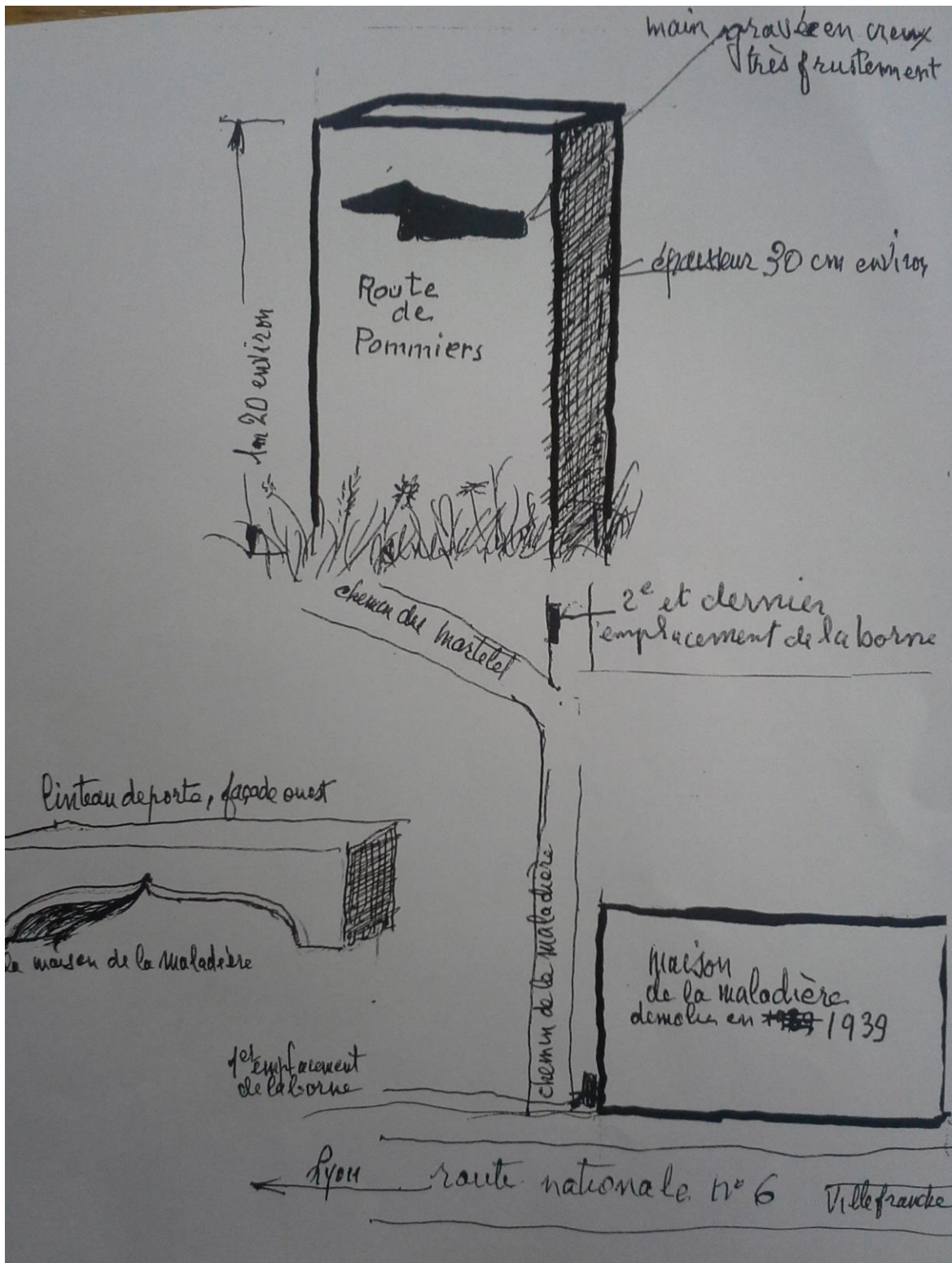
Ayant été très intéressé par l'article du « Progrès » au sujet de la célèbre borne de dîme plantée entre Limas et Pommiers, je la connaissais depuis longtemps grâce à mon père qui avait des amis à proximité. Mon père aurait eu 116 ans cette année et il m'avait fait remarquer cette pierre très particulière, et m'avait aussi dit qu'elle avait été volée par un amateur, mais des gens vigilants l'ont fait remettre à sa place où elle est encore.

Si j'écris cette lettre, c'est pour apporter « ma petite pierre », à la suite de l'article concernant une autre borne que j'ai bien connue, (je suis âgé de 89 ans et me suis toujours intéressé aux choses du passé).

Oui, il y avait une grande borne plantée contre la maison qui servait de maladrerie aux gens de passage, et paraissait quelque peu suspecte aux gens du voisinage. La maison était au bord de la Nationale 6 et il est possible que cette maison ait été « rognée » pour l'élargissement de la Nationale 6,

La borne que j'ai connue était plantée contre le mur sud de la maison sise rue de la Maladière qui n'était pas aussi large qu'aujourd'hui.

La maison a été démolie en 1939 et comme j'ai toujours l'habitude de visiter les chantiers en démolition, pensant y découvrir quelques pièces intéressantes à acheter, j'ai remarqué, parmi les éboulis de ces murs une pièce unique. Elle consistait en un beau linteau de porte en pierre, sculpté d'une accolade du XIVe siècle. (Voir le croquis joint à mon courrier).



Quant à la borne de direction, celle-ci a été déplacée et replantée un peu plus haut, sur la gauche juste avant la rue du Martelet. Mais, son déplacement ne s'arrête pas là car il fallut encore élargir le carrefour suite au trafic automobile devenant de plus en plus dense. La

maison, sur laquelle elle avait été placée fut détruite dans les années 80 et à partir de là, on perdit sa trace.

Finalement, le carrefour situé dans le prolongement de la rue de la Maladière avec le chemin de Saint Fons se trouva complètement transformé, nivelé et tout disparut définitivement, la borne de la Maladière et d'autres pierres.

Voilà le résultat des œuvres de ces administrations indifférentes aux traces du passé.

Je vais vous montrer d'après un croquis à quoi ressemblait la borne.

En espérant que ces quelques lignes vous seront utiles, je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs, en ma considération très distinguée.

Joseph Chaboud

J'ai bien connu M. Chaboud et celui-ci se révoltait toujours lorsque les édifices du passé tombaient sous les pelles des démolisseurs. On peut le comprendre.

Pour en revenir à la maison sur laquelle était accolée au départ la borne de direction, celle-ci nous plonge dans le passé et avait un caractère légendaire.

Elle était attenante à la chapelle de la « Maladière » où étaient soignés les malades de passage.

Au 19<sup>e</sup> siècle, à côté de cette maison de pisé, au milieu d'un pré bordé du chemin creux qui monte au Bourg de Limas, se trouvait un vieux noyer qu'on appelait « Saint Polailon ». Les paysans de la région y venaient en pèlerinage pour leurs bêtes malades et le plus souvent, ils apportaient une poule qu'ils faisaient entrer dans la maisonnette par une petite lucarne à bascule afin que la bête ne puisse ressortir. Ils disaient quelques prières et s'en retournaient convaincus que leurs volailles guériraient.

Les poules étaient recueillies ensuite pour le bien des œuvres de la Ville.

Voici, le témoignage de M. Chaboud, qui avait bien connu avec son père le premier emplacement de la borne de direction sur cette maisonnette.

Pour conclure ce chapitre, celle-ci a été installée par la municipalité de Limas, tout près de la mairie, à gauche de la route et en un lieu géographique qui lui permet d'indiquer toujours la route à suivre pour aller de Limas à Pommiers.

\*\*\*\*\*

## Le dîner au château de la Barre



Ce document relatant un dîner au château de la Barre le 14 octobre 1758 nous a été transmis par Philippe Branche de la maison du Patrimoine de Villefranche.

Nous avons respecté la syntaxe, l'orthographe, la ponctuation, les majuscules du texte initial. Certains mots n'ont pu être déchiffrés. Ils ont été remplacés par des points de suspension.

\*\*\*\*\*

Relation du dîner que madame Lemau donnat à la barre le lendemain 14<sup>e</sup> octobre 1758 jour de la fête de sainte Thérèse : bien différent du lieu et du jour de celui que Mr. Despreaux (1) a donné dans la troisième satire (2) pièce adressée à Mr. Lemau (3) qui ne se trouva point à cette fête ; avec une abrégée description du Château de la barre et de ses dépendances aménagées

du 25<sup>ème</sup> du mois et même année.  
Muse viens nous chanter le Régal que, Thérèse  
nous donnat l'autre jour chacun fort à son aise  
bien mieux que dans celui que nous décrit Boileau  
y perdant patience il sua sang et eau  
mais qui n'eut pas sué dans la troupe serrée  
placée à peine autour d'une table carrée  
où chacun malgré soi l'un sur l'autre porté  
soit fait un tour à gauche, et mangeait de côté.  
dans l'audience du palais dans un cinquième étage  
au plus fort de l'été brûlant notre visage.  
La fournaise en ce poêle et sans glace en ce temps  
Tous jurait eux dans la cour en mai grinçait des dents.  
mais dimanche à la barre en fort franches coudées  
Au large et fort joyeux avions d'autres idées.  
mais quelle est cette Barre ! et quel est ce château ?  
Muse, décris nous en abrégé le beau.  
cette belle campagne en rhez de chaussée  
a maintes pièces toutes bien situées  
un frontispice peint sur le soleil levant  
accompagne le reste autour en plus brillant  
La salle à manger fort propre et fort jolie  
Et belle à recevoir la belle Compagnie.  
Parées toutes deux de tableaux gracieux  
En l'une et l'autre on est sur un ton gracieux  
maintes chambres en haut très proprement meublées  
sans parler de celles sur le rhez de chaussée  
on trouve un peu plus haut un beau jeu de billard  
où l'habile joueur jamais joue au hasard  
de là dans le lointain on ne verra personne  
qui par la dombes a l'est dessus la Saône

qu'on descende ou qu'on monte à la ville de Lyon  
Tout est découvert dans ce joli Donjon  
on découvre de là, châteaux, villages, villes  
par un instrument fait par des mains fort habiles  
à quelle heure qu'un hôte arrive à ce château ;  
toujours et bien venu avec plaisir nouveau  
là le maître à laquais et tout son équipage  
et toujours bien géré comme en son héritage  
du logis le haut faîte. Écoutant cent dégoûts  
fait voir pour dire ainsi du monde tous les goûts  
maints châteaux tous remplis de bois et de vignobles  
Un jardin élégant et des jets d'eau fort nobles  
Aussi flore, ceres, pommone les hivers  
chacune en sa saison donne des fruits divers  
flore par les ..... paraît toute fleurie  
elle règne en ce lieu sur la belle prairie  
et dans son temps Cères fort fertile en tout grain  
donne du beau froment et pommone grand vin  
L'hiver rassemblant tout profitant des largesses  
des trois belles saisons rend grâce à ces déesses  
en un mot d'un bassin d'où coulent des jets d'eau  
on y voit un vivier plein de brochets fort beaux  
tout près est un bosquet d'allées en charmille  
labyrinthe achevé qui règne sur la ville  
des sièges rangés et peints dessus des airs  
fort propres ..... pour y prendre le frais  
un bassin au jardin règne avec une tonne  
qui met tout à couvert lorsque du ciel Dieu tonne  
des fauteuils naturels faits de buis toujours verts  
en tous temps tout brillants ; même dans les hyverts  
au quatre coins placés forment de jolis sièges ;

sans qu'aucune chaleur y tende de pièges.  
morphée l'après midy, malgré l'ardent soleil  
par des songes légers, incite au doux sommeil  
au bout de ce jardin, une terrasse vraie  
contient un fin gibier, une ménagerie  
ou bien de tourteraux, de perdrix, de levreaux  
Y vivent tous ensemble et vivent en repos.  
les mets les plus exquis sont servis sur la table :  
il faudrait être fous pour les donner au diable  
dans le plus parfait goût, rien ne change de nom  
un vieux Coq est un coq, un chapon un chapon  
Là dans la propreté et dans le bel usage ;  
sur la table on fournit un élégant potage,  
fait d'un riz délicat que gros et gras poulets  
par leur jus succulent furent des plus parfaits  
le seul coup doit frapper notre agréable troupe  
et tous s'extasièrent O' l'excellente soupe !  
le Citron pressé dont on vantait le jus  
a notre fin diner parut moins que verjus.  
tout était excellent et tout dans l'abondance  
embaumant le salon par sa seule présence  
l'alouette en Terrine une autre en autre grouse,  
avec bien d'autres plats le soutint jusqu'au bout  
qu'en vante donc Mignot et tout ce qu'il a été !  
Mignot dit la satire est un empoisonneur  
mais Dujon n'eut jamais un pareil deshonneur  
onques dans sa volaille on vit poulets briques,  
n'y jamais les lapins furent des domestiques  
s'ils sont d'un goût parfait aux champs furent nourris ;  
et valent mieux que ceux qu'on élève à paris ?  
il connaît trop du chaud l'odeur insupportable

pour servir tels lapins sur cette bonne table  
tout son art en tout temps fait de plats étalés  
aucun ne fut fort cuit moins encore brûlé  
vit-on dessus les plats de viandes entassés ?  
en broche les perdrix sont-elles pressées ?  
il surpasse Mignot cent fois dans son métier  
Mignot l'empoisonneur n'est point un cuisinier  
la salade en tout temps au mieux assaisonnée  
réveille l'appétit face à la chicorée,  
l'excellente huile versée dans ce plat  
nage point dans les flots d'un vinaigre rosat  
en crème l'entremets dans la pâtisserie  
en maints autres bons plats rangés en symétrie  
grillant au four autour d'un superbe pâté ;  
on l'aurait tout mangé mais il fut remplacé  
le vin rouge de Grèce fut tout du Malvoisie  
usage boisson des Dieux est une autre ambroisie  
et même le vin blanc de deux ou trois ans fait,  
peut-être comparé au vin le plus parfait,  
Là ne paraît jamais l'auvernat(4), le lignage(4)  
mais parfois on y boit du vin de l'hermitage  
du bourgogne en tous soins de l'excellent Chénas  
du parfait Saint-Lager ou du fin Chasselas.  
on abhorre au château toute liqueur traîtresse  
et du vin mélangé on déteste l'adresse  
quand on veut de la glace elle abonde en .....  
mais de fureur jamais nul en est transporté  
quiconque estimerait ce récit peu probable  
point du tout connaîtrait le fin de cette table  
tout y est au parfait, jamais rien au hasard,  
d'un poulet on y laisse l'on mange le lait



moins encore en grand bruit on a une voix haute  
boit-on à la santé de l'hôtesse et de l'hôte  
au plaisir déréglé n'y jamais à grand cry  
a boire à rouge bord, on donnât le Deffy  
on sait fort poliment égayer tout le monde ;  
faire apporter partout des verres à la ronde ;  
mais les doigts du laquais n'y sont jamais tracés  
on n'y voit point d'écrit tant ils sont bien rincés  
aux plus désolés le vin ne fournit de parolles :  
moins encore débiter de maximes frivoles  
régler les intérêts de chaque potentat  
corriger la police en réformant l'Etat ;  
on ne s'embarque pas dans une telle guerre  
on gémit sur la prusse, on défend l'Angleterre  
jamais ..... vaincu à table on repartit  
je suis donc un fou moi ! Vous en avez menty  
jamais au Campagnard on tient un tel langage  
ni par dépit jetta l'assiette au visage  
nul brusque, nul bourru, palissant de courroux,  
dit en propos savant : vous y connaissez-vous ?  
là rien du campagnard qui d'une voix fort claire  
par le mal tout bouillant de vin et de colère  
ni nul qui seulement la rions entre deux  
les..... son voisin la prenant au.....  
dessus vit-on de table renversée ?  
montrant tout le débris de bouteilles cassées  
vit-on quelqu'un faisant en sortant du château ?  
parmi les conviés tenir de tels propos.  
là, les belles façons, la grande politesse  
pour le partage donné de l'hôte et de l'hôtesse  
Le maître du logis l'homme le plus poly

fait semblant ne pas voir ; ce qu'on fait d'Impoly.  
On connaît fort Ronsard aussy bien que la barre  
mais que leur ..... soit haut, on y vit rampé par terre  
que L'Astrate (5) ..... soient sérieux ou bouffons  
a tous ces grands savants on laisse là les noms,  
tout comme la pucelle, on laisse Théophile.  
on livre ces auteurs aux faquins de la ville :  
si Corneille à leurs dires est Joly quelquefois,  
tous ces entretiens là sont fort fades je crois.  
Mais venons au dessert, orné de friandise.  
il parut sur la table en 4 ..... prises :  
la confiture sèche en maspain et biscuit  
fut un autre appareil de ce superbe fruit.  
ou toutes les façons, les compotes exquis  
fait de pêche, ou de poire en ordre furent mises.  
Enfin le bon Caffé terminas le festin :  
j'ai conservay le goût jusqu'au demain matin.  
et de ces 2 régals, si remplis d'Antithèse ?  
qui l'emporte des deux ? C'est celui de Thérèse  
en rumeur Despréaux fut au sien à paris :  
nous à la barre en paix on met la joy les ris.  
ces différents festins de mémoire bien nette,  
seront d'Epoque usay d'une histoire Immortelle  
la sur de tous grossiers tout fut disgracieux :  
Icy sur cent plats fins on y fut gracieux.  
puisse six lustres fait renouvelle la fête !  
nous la célébrerions en joie toujours parfaite.  
nul faquin, nul hâbleur de génie pervers  
n'y serait point reçu pour décider des vers.  
Monseigneur l'Intendant étant à Villefranche  
qui dans le haut rang en jugeant coupe et tranche ;

verras si l'on saurait sur ce point personnel,  
devant autre que luy interjetta l'appel.

Epitre à Monsieur le Comte de Bourg qui était  
venu en cette ville pour y voir monseigneur l'Intendant  
nous fit l'honneur de préparer notre diner monacal  
A celui de ce qui était alors icy pour le .....  
de la province du Beaujolais en 48 sur fin novembre.

1) Despréaux fait allusion à Nicolas Boileau dont le nom complet était Nicolas Boileau Despréaux.

2) La 3<sup>ème</sup> satire (écrite en 1666) dont il est question dans ce document fait référence à un repas auquel avait assisté Boileau. Cette satire est intitulée : un repas ridicule.

(3) Lemau : seigneur de la Barre.

(4) Auvernat, Lignage : noms de cépages donnant des vins de médiocre qualité.

(5) L'Astrate : tragédie de Quinault (1663).

\*\*\*\*\*

## 1940, Colette et l'exode



Nous avons, en d'autres temps, raconté l'amitié liant Colette à Jean et Madeleine Guillermet.

Mais celle-ci, d'une manière moins conviviale, a, aussi, séjourné dans notre département, lors des journées tragiques de juin 1940.

Nous devons à M. G. Chapier, à l'époque, fonctionnaire à la préfecture du Rhône, et à son livre « La guerre de 1939/40 à Lyon » publié aux Editions du Bastion en 2004, de connaître cet épisode.

Rappel des faits.

L'armée allemande ayant, le 1<sup>er</sup> septembre 1939, envahi la Pologne, la France et la Grande Bretagne déclarent la guerre à l'Allemagne le surlendemain.

A l'exception d'une très courte et inefficace offensive française en Sarre dès les premiers jours du conflit, pendant l'automne et l'hiver suivants, le front s'endort. Pour les Français, c'est « La drôle de guerre » et, pour les Allemands « La guerre assise (der Sitzkrieg) ».

Le 10 mai 1940, la guerre, la vraie, prend son élan avec la ruée des blindés et des avions du Reich en Hollande, Belgique et France. Mal préparée à ce type de guerre imposé par l'ennemi, l'armée française est débordée. Les divisions allemandes avancent. Devant elles, les civils fuient les zones de combats, c'est l'exode, puis la débâcle. Paris est occupée le 14 juin, Villefranche, le 19.

Le 25, l'armistice signé le 22, entre en vigueur. Les combats cessent et les réfugiés cherchent à rentrer le plus vite possible chez eux.

Parmi eux, Colette, « *la célèbre femme de lettres* ». Comme beaucoup, à l'approche de l'ennemi, elle a quitté Paris et le Palais Royal, avec son mari, Maurice Goudekot, et sa fidèle servante Pauline, pour se réfugier dans un hameau perdu de la Corrèze, chez sa fille Colette de Jouvenel, dite Bel-Gazou.



Le chemin du retour l'amène, le 3 août, à Lyon, où elle semble connaître le préfet, M. Bollaert, à qui elle demande assistance, car elle est « *quasi sans bagages, vêtements etc., munie juste d'assez d'argent. La Simca 8 n'a plus d'essence.* »

M. Bollaert, submergé par les innombrables problèmes que la situation catastrophique du pays pose à la préfecture, ne peut la recevoir. La voie hiérarchique descendante fonctionne et la supplique atterrit sur le bureau de M. Chapier qui reçoit les époux, dès le lendemain, dans la matinée. Bien disposé en leur faveur, il établit à chacun un ordre de mission en bonne et due forme. Encore faut-il justifier de la qualité du bénéficiaire ;

Colette, curieuse, interroge :

« - *Mais, en quelle qualité allez-vous me faire rentrer à Paris ?*

- *En qualité d'ambassadrice de la pensée française.* »

Sans plus attendre, il se rend au service de l'essence pour lui faire obtenir les bons nécessaires pour continuer le voyage. La Simca 8 pourra rouler.

A l'issue de cet entretien, M. Chapier sollicite, fort modestement, non pas un autographe, mais, sur son bloc-notes, une simple signature de Colette, laquelle tient à marquer sa gratitude « *d'une manière plus tangible* ». Elle le dit et s'en va. Le lendemain, Maurice Goudekot apporte à G. Chapier, un exemplaire dédicacé de Chéri, roman publié en 1920 :

« *Pour M. Georges Chapier, qui a fait de moi - ô surprise ! - une missionnaire... avec toute la sympathie et la reconnaissance de Colette.* »

Au livre s'ajoute une lettre. Sur le fameux papier bleu qu'elle affectionnait, Colette se désole de n'avoir pu trouver qu'une médiocre édition du roman. Rentrée à Paris, elle espère pouvoir faire mieux, avec un livre plus reluisant, et remercie encore vivement le destinataire pour l'accueil qu'il lui a réservé.

Peu après, Colette et son mari quittent Lyon. Sur la route de Paris, ils se heurtent à la frontière installée par les autorités allemandes entre les zones libre et occupée, la ligne de démarcation. Colette, pure aryenne, peut passer, mais pas son mari, israélite. Le couple

rebrousse alors chemin et regagne Lyon où il attendra plusieurs semaines avant de retrouver le Palais Royal.



Le récit de M. Chapier s'arrête là, nous ne saurons pas s'il a reçu le livre promis le quatre août.

\*\*\*\*\*

## Football et handball à Limas

Le 21 mars 1944, réunis autour de l'instituteur, les Thévenet, Ussel, Gayot, Poly, Lignon et autres Guillermet décidaient de monter une équipe de football à Limas. Il fallait alors trouver un terrain plat, et obtenir des bons de rationnement en nombre suffisant pour pouvoir retirer des chaussures et des cuissards. Après la déclaration à la sous-préfecture le 6 novembre 1944, par M. Ussel en qualité de président, l'Association Sportive de Limas a pour objet la pratique du football, basket-ball et athlétisme. Son siège est fixé au Café Dumoulin au bourg de Limas.



L'équipe fanion évoluait dans le championnat du District du Rhône, et la seconde équipe créée deux ans plus tard, en 1946, dans le championnat du Beaujolais. Les déplacements se faisaient à bicyclettes, ou parfois avec le camion du maraîcher M. Manguin.

Le terrain d'entraînement se situe à l'emplacement actuel, mais l'entrée se fait par la rue du Bayard. En 1971, quatre équipes se forment encadrées par des entraîneurs et éducateurs. C'est à cette époque que la municipalité fait installer huit projecteurs qui permettent



d'effectuer les entraînements et des matchs en nocturne. L'ensemble est complété par des vestiaires avec des douches et clôtures adaptées.

Soutenue par les commerçants et la municipalité de Limas, l'association organise chaque année, lors du week-end de l'Ascension, un grand tournoi de jeunes. Il a fallu ajouter des terrains d'entraînement supplémentaires, face au chemin du Loup en raison de l'augmentation des licenciés. Le stade porte le nom de Jean Thévenet, président pendant 48 ans de l'A.S. Limas, qui contribua à la formation des jeunes tant au niveau de l'esprit que du corps en leur apprenant la vie d'équipe, l'endurance, la discipline... De nombreux présidents se sont succédés, et ont porté haut les couleurs du club et montré partout où ils se déplacent les valeurs qu'ils défendent : sportivité, combativité et convivialité.

Le président actuel David Basset dans la continuité a engagé cette saison deux équipes seniors dans le championnat du district Lyon Rhône. Les responsables de A.S. Limas Football veulent confirmer le renouveau de leur club.

L'histoire du handball-club de Limas est beaucoup plus récente. Elle trouve son origine dans l'amitié et l'ambition de quelques copains de se retrouver pour pratiquer ce sport.



Créé en 1978, le club appartient dans un premier temps à l'Association sportive présidée par Jean Thévenet. C'est seulement deux ans plus tard que le club se structure, acquiert son indépendance, et nomme son président Gérard Baillet.

L'association compte en 1992 une centaine de membres et aligne neuf équipes. L'équipe phare du club cette année-là joue en Régional 3 et son ambition est la montée en Régional 1. Chaque année, à la fin du mois de mai, le H.B.C.L , organise un tournoi qui rassemble un nombre croissant de clubs...

Fort de six équipes de jeunes, dont certains parviennent, au niveau régional, voire national, le club de Limas est devenu douze ans après sa création un élément incontestable du handball régional.

\*\*\*\*\*